

Village à travers les âges

Mirwart



Analyse paysagère

-

*Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne
Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie*

Une collaboration de la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne



Rue de L'Ancienne Poste, 24
6900 Marloie
084/45.68.60
www.mufa.be

et de la Maison des Plus Beaux Villages de Wallonie



Rue Haute, 7
5332 Crupet
083/65.72.40
www.beauxvillages.be



Textes et illustrations : Annick Burnotte et Mark Rossignol.

Crédits photographiques : MuFA et Les Plus Beaux Villages de Wallonie.

Maquette de Base : Parc Naturel des Deux Ourthes

Editeur responsable : Laurence Schalkwijk - MUFA.

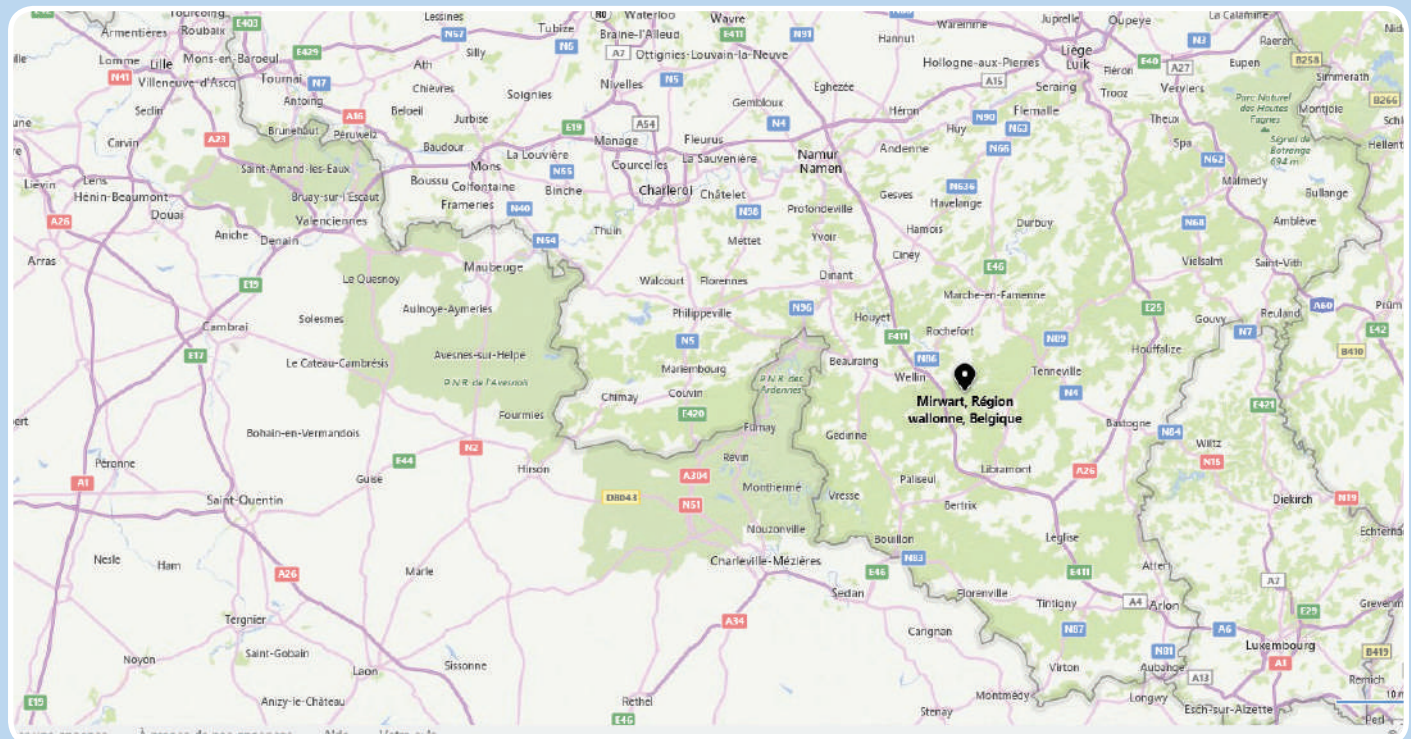
Lexique

- *Affluent* : cours d'eau qui rejoint un autre cours d'eau généralement plus important en un lieu appelé confluent.
- *Assolement triennal* : l'assolement triennal suppose la division du finage cultivé en trois soles : une sole de céréales d'hiver (majoritairement du blé), une sole de céréales de printemps (orge ou avoine) ou de légumineuses et une sole de jachère.
- *Baie géminée* : fenêtre divisée en deux parties égales généralement verticales, le plus souvent au moyen d'une colonnette.
- *Colombage* : pan de bois, cloison ou mur en charpente dont les vides sont remplis par une maçonnerie de plâtre, de brique, etc...
- *Drainage* : évacuation, spontanée ou facilitée par un réseau de drains ou de fossés, de l'eau en excès dans un sol trop humide.
- *Faciès* : ensemble des caractères minéralogiques et structuraux d'une roche.
- *Finage* : ensemble des terres exploitées par une même communauté rurale / circonscription sur laquelle un seigneur ou une ville avaient droit de juridiction.
- *Gué* : endroit d'un cours d'eau assez peu profond pour qu'on puisse le traverser sans nager.
- *Implantation* : disposition générale d'une construction par rapport à la voirie et au terrain sur lequel elle s'établit.
- *Manouvrier* : ouvrier, le plus souvent agricole, qui accomplissait des travaux saisonniers pour le compte d'autrui.
- *Phyllade* : type de roche qui possède des caractéristiques et une apparence proches de celles de l'ardoise et qui se présente dans le milieu naturel sous forme de strates.
- *PICHE* : périmètre d'intérêt culturel - historique - esthétique.
- *PIP* : périmètre d'intérêt paysager.
- *Torchis* : mortier composé de terre grasse et de paille hachée, servant au remplissage des pans de bois.
- *Usoir* : trottoir, bande de terrain comprise entre la chaussée et les immeubles et dont tout un chacun peut faire librement usage.
- *Vaine pâture* : désigne les terres qui ne sont pas exploitées ou un pâturage où les animaux peuvent se déplacer en toute liberté.

Introduction

Les Maisons de l'urbanisme Famenne-Ardenne et des Plus Beaux Villages de Wallonie vous proposent de redécouvrir Mirwart comme un palimpseste : quelles traces des derniers siècles pouvons-nous retrouver dans le village d'aujourd'hui ? Quelles ont été les évolutions du village depuis le début du 19e siècle, dans la société traditionnelle ? Et dans le futur, à quels enjeux le village devra-t-il répondre pour garder sa typicité tout en s'ouvrant à l'évolution du 21e siècle ?

C'est ce que nous allons tenter de vous relater dans ce livret rédigé au départ de deux visites basées sur l'analyse paysagère du village en novembre 2016 et juillet 2017.



Localisation de Mirwart en Wallonie. Source : Bing Maps 2018



Source : Bing map, 2018

Mirwart est un village de la commune de Saint-Hubert, située en Wallonie dans la Province de Luxembourg. Depuis avril 2016, il fait partie de l'association des Plus Beaux Villages de Wallonie. La commune de Saint-Hubert compte 5564 habitants au 1^{er} janvier 2018 pour une superficie de 111,11 km².



Étymologie de Mirwart

Étymologie : « 11e s. : sujet à plusieurs interprétations et appellations :

1/ Miruuolt, 12e s. : Miruolt, Miruoldi, loc. Mriwau, Murwau : Château d'où l'on voit (anc. Franç. Mirer « voir », la forêt (anc. Français Vault, anc. Germanique Walthu)).

2/ Mirwart : Marais (mor,mir, mer) et vallée (wald, walt, anc. germ) château au-dessus des marais (Emile tandel)

Terre de l'abbaye de Saint-Hubert ; château primitif construit en 955 (la légende attribue son érection à un sire de Chauvency) sous forme d'une simple motte fortifiée, détruite en 1047 ; le château fort fut reconstruit par Henri de Verdun, Prince-Evêque de Liège, détruit à nouveau en 1083, reconstruit en 1099. Le château a également été totalement rebâti par Godefroid de Smackers entre 1706 et 1734. »

J.J.. Jaspers, Le nouveau dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles, Racine, 2ème édition, 2011

Analyse paysagère

Analyser ?

Analyser, c'est donner du sens...c'est donc non seulement décrire mais surtout interpréter.

Paysage ?

Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (*extrait de la définition de la convention européenne du Paysage, Florence, 20 octobre 2000*).

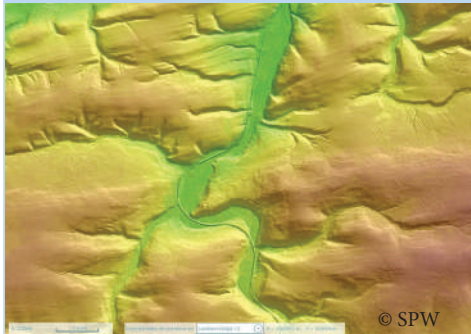
Comment analyser le territoire sur base du paysage?

En identifiant les structures territoriales (espace bâti, espace non bâti, site)



Occupation du sol

En observant les morphologies paysagères



Modèle numérique de terrain et Site d'implantation du village

En mettant en évidence l'impact paysager des dynamiques du territoire, façonné par l'histoire des hommes et l'évolution de la nature



Mirwart en 1960

Mirwart à la loupe

Vallée de la Lhomme



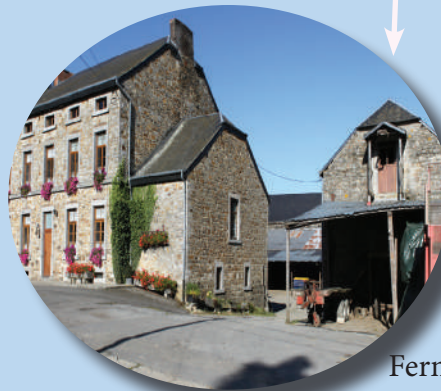
Le château



Ligne L 162 SNCB



Le Moulin



Ferme du château



Vue depuis le centre
d'hébergement
provincial



Vue du village



Rue du Bois d'Oingt

© SPW



Ancienne école



Glaciaire



Eglise

L'espace bâti



© Extrait des cartes IGN avec l'autorisation A3609 de l'Institut géographique national – www.ign.be



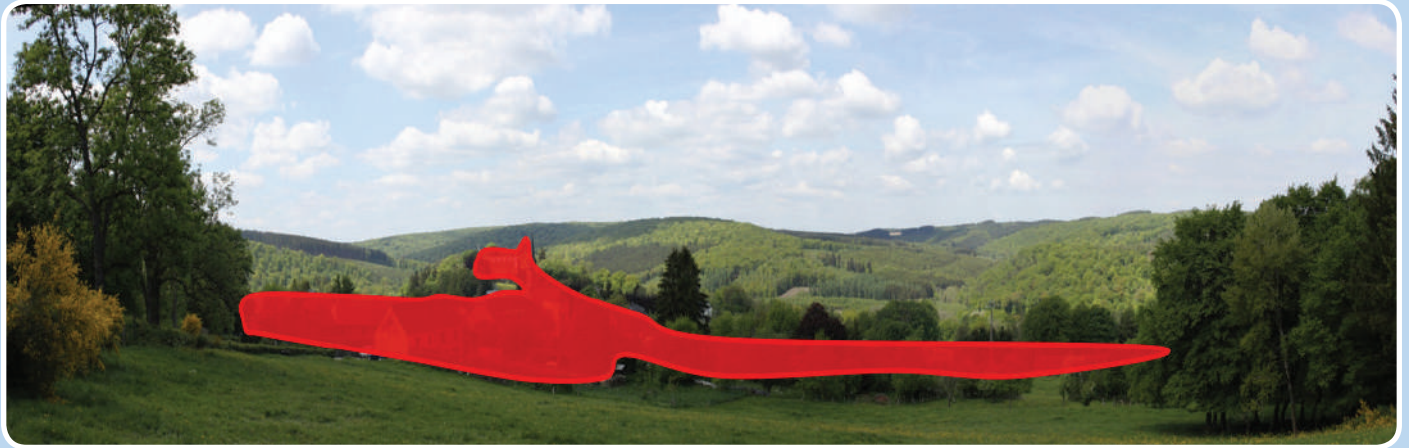
Constructions regroupées en ensembles mitoyens



Constructions articulées de manière moins systématique, composant avec les contraintes du relief

Le village de Mirwart est fortement marqué par la présence du château dont les premières constructions remontent au 10^e siècle. Ce village s'est développé entre le château à l'Ouest et l'église édifée au point haut à l'Est dans un premier temps. Le bâti s'implante presque uniquement d'un seul côté de la voirie puisqu'un parc lui fait face dès le 16^e siècle. Les bâtisses villageoises s'adaptent au relief afin de disposer d'un accès de plain-pied avec la rue, dénommé «usoir». De typologie ardennaise par leur profondeur, les volumes simples s'inscrivent généralement dans des séquences mitoyennes caractéristiques de la Famenne.

L'extension de la période industrielle s'articule de manière organique à proximité de l'église tandis que la plus récente s'est faite le long de la route qui rejoint la route régionale N803 Grupont – Saint-Hubert.



Masque de l'espace bâti depuis le point de vue vers l'ouest du village

Si les premières traces du château remontent au 10e siècle, sa structure actuelle date du 17e s. et est en cours de rénovation (2017- ...).



Château de Mirwart

Datation du bâti

L'habitat rural wallon peut être classé en trois grandes périodes de construction sur base de la morphologie et des fonctions du bâtiment mais aussi selon la localisation



Epoque traditionnelle

1850



Epoque industrielle

1950



Epoque post-industrielle

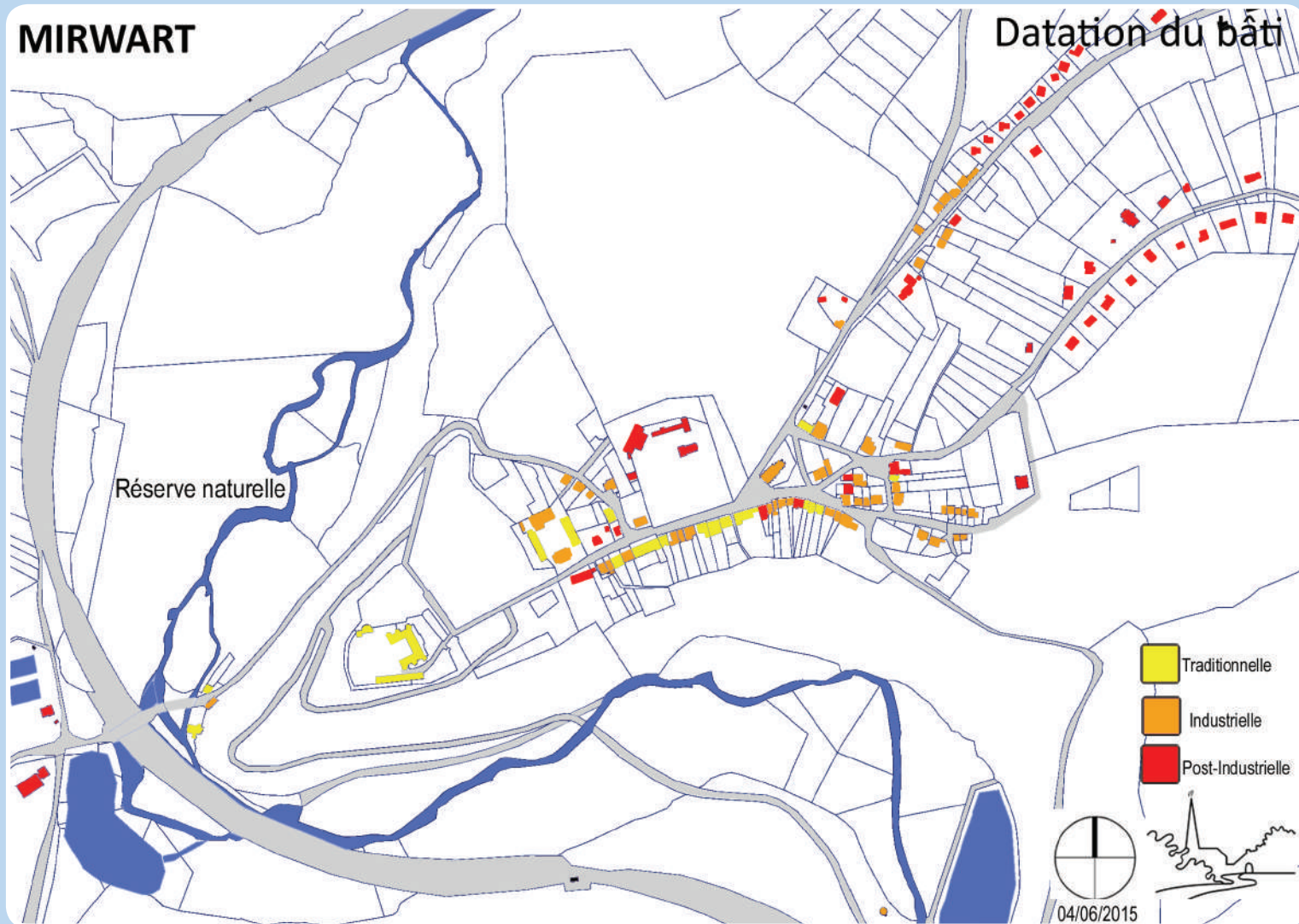
Au 18e siècle, Mirwart est un village-rue majoritairement constitué de maisons traditionnelles en fermes uni-faîtières. Une proportion assez élevée de bâtiments date de la période traditionnelle, c'est-à-dire avant 1850. Ils ont comme caractéristique la trace de colombages entre lesquels on retrouve soit du torchis, soit des briques. Composé d'un corps de logis, d'une petite étable et d'une grange, ils sont de petite taille. Lorsque les bâtisses traditionnelles sont construites en pierre, c'est le grès local qui prédomine.

Les bâtiments de la période industrielle (1850-1950) se situent dans le haut du village, parmi ceux-ci l'église, l'ancienne maison communale et l'ancienne école, devenue salle de village. Les fermes et maisons sont construites en pierre locale, c'est-à-dire en grès.

Se développant en dehors du noyau originel, l'habitat résidentiel post-industriel (après 1950) devient plus individualiste, chacun cherche à se démarquer en utilisant des matériaux et des formes en rupture avec l'habitat traditionnel (villa 4 façades). Pour un désir de confort, des pièces de vie sont ajoutées et les fenêtres agrandies. Les lignes horizontales dominent.

MIRWART

Datation du bâti



Estimation de la période de construction des bâtiments du village

Focus sur le château



Une première source écrite nous indique qu'en 955, un seigneur Lotharingien dresse des fortifications sur les lieux. Cette position stratégique offrait une protection contre les seigneurs de Bouillon et d'Orchimont au sud et la principauté de Liège au nord et ouest (tour de Dinant) ainsi qu'un contrôle de la route et du gué sur la Lhomme. Entre cette date et le début du 18^e siècle, le château est régulièrement la cible de conflits, notamment entre la Principauté de Liège et le Duché de Luxembourg. Entre 1706 et 1734, le château acquiert sa forme actuelle, une composition architecturale ambivalente. Cette résidence de plaisance intègre la modernité de ce début de siècle tout en rappelant son rôle défensif passé. Côté village, une large terrasse fortifiée précède la demeure. Dans le même esprit, le plan en quadrilatère cantonné de tours évoque de lointaines fortifications médiévales. Les encadrements à croisée font également partie d'un langage architectural séculaire. Pourtant, côté vallée, aucune aile arrière ne vient refermer la cour. L'ouverture sur le paysage - sur le monde - est complète. La régularité, le nombre et l'ampleur des percements soulignent cette intention, accueillant les lumières au plus profond des locaux. Au 19^e siècle, parmi les propriétaires qui se succèdent, figure le créateur de la cristallerie de Vonêche, Aimé-Gabriel d'Artigues. C'est à cette époque que la rudesse de l'expression architecturale est estompée par de fastueuses toitures. Une tour est rehaussée, atténuant la symétrie rigoureuse de l'ensemble. Une série de lucarnes ouvragées viennent couronner les toitures facettées, surmontées de lanternes ardoisées et épinglées par d'importantes ferronneries ouvragées.

Rénovation du château

Réhabilitation du château et du parc en collaboration avec les différentes administrations compétentes en matière d'urbanisme et de patrimoine.



Crédit photos : burnon-architecture.be



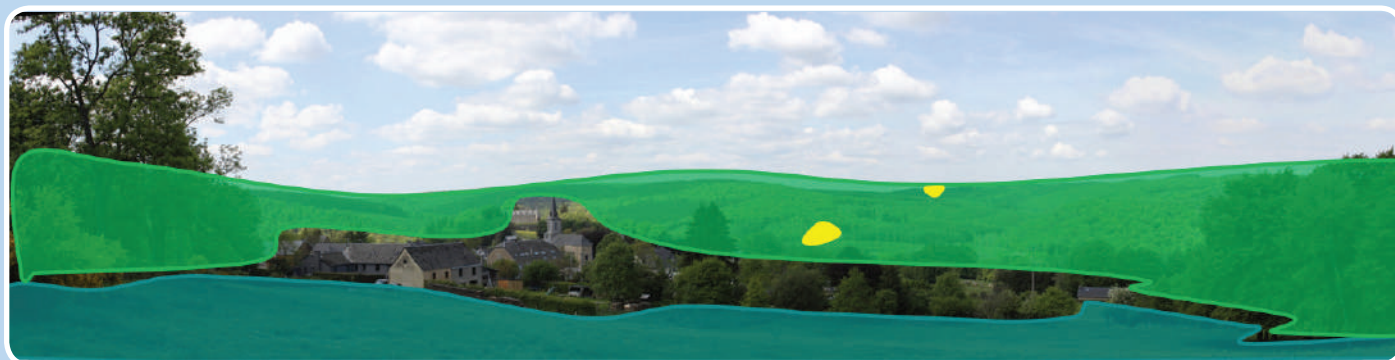
L'espace non-bâti



l'espace non bâti depuis le point de vue « vers le sud »

L'espace non bâti est essentiellement composé de forêts de feuillus et d'un peu de conifères. Mirwart étant située dans le massif de la Grande Forêt de Saint-Hubert. Le domaine provincial s'étend sur 1350 hectares. Le haut du versant Nord et le sommet de l'arrête rocheuse aplanie où se situe le village de Mirwart sont consacrés à l'agriculture, principalement des prairies permanentes et très peu de cultures. Un large espace de parc est également présent au sein du village où se situe le Service d'Accueil et d'Accompagnement Educatif de l'ASBL Aube.

-  Prairie
-  Champs
-  Bande boisée



l'espace non bâti depuis le point de vue « vers l'ouest »



Vallée de la Lhomme



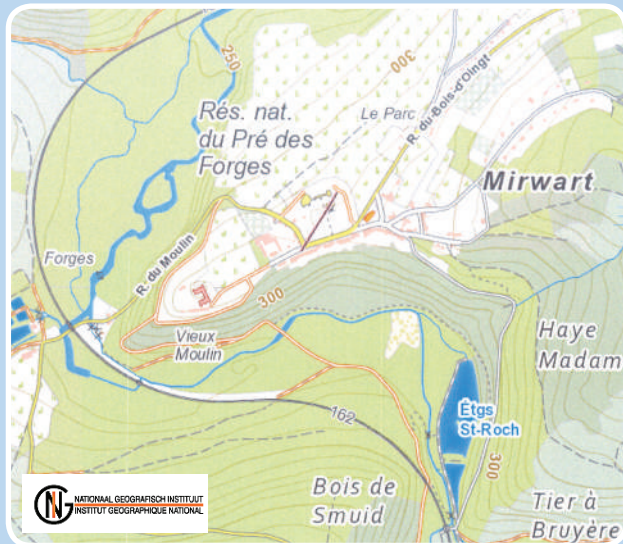
La Lhomme

Des prairies humides se situent dans le fond de vallée de la Lhomme. Ces dernières sont répertoriées en site Natura 2000 en tant que zone sous statut de protection. Une partie du fond de la vallée de la Lhomme est également repris en réserve naturelle, la «réserve naturelle du Pré des Forges». *« Le Pré des Forges s'étend sur les communes de Saint-Hubert et de Tellin, sur une superficie d'un peu plus de 23 ha, dans la plaine alluviale de la Lhomme. La végétation se compose actuellement d'un ensemble d'associations : la mégaphorbiaie à reine des prés, la prairie à bistorte et houlque molle, la prairie à joncs épars et molinie et la prairie acide à fétuque rouge. Des bosquets d'arbustes divers colonisent la plaine alluviale. L'aulnaie-saulaie est présente sur les rives de la Lhomme (GIREA, 1992) »*.



Vallée de la Lhomme

Le site



Extrait des cartes IGN avec l'autorisation A3609 de l'Institut géographique national – www.ign.be

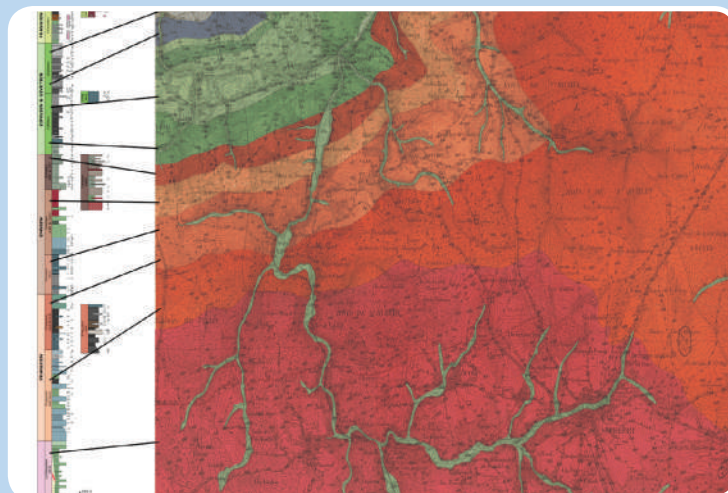
Le plateau à l'Est du village s'élève à une altitude qui varie entre 420 et 450m. Il est recouvert de bois. Les versants très escarpés au niveau de l'éperon et vers le sud cèdent la place à des pentes modérées vers le Nord-Est ainsi que sur la rive opposée où la Province de Luxembourg a développé une pisciculture le long de la vallée du Morsale qui se jette dans la Lhomme à hauteur du Vieux Moulin. Le fond de vallée à cet endroit est caractérisé par un large méandre de la rivière à une altitude de 250m et offrant un passage plus aisé de la rivière, appelé gué. Relativement encaissée, la vallée a un parcours très sinueux.



Mirwart se situe dans le faciès des paysages de la bordure forestière septentrionale de l'Ardenne Centrale caractérisé par un plateau largement forestier, où les futaies sont prédominantes, entaillé par des cours d'eau affluents de la Lesse qui donnent un relief accidenté fait de vallées étroites et encaissées. Les villages occupent des clairières situées sur des replats et des sols en faible pente.

Faisant partie du massif ardennais, le sous-sol de Mirwart est composé de roches datant de l'ère primaire, plus précisément du dévonien appartenant au socle Praguien. « La Formation de Mirwart consiste en une alternance irrégulière de phyllades, schistes et siltites bleu sombre avec
-des quartzophyllades et des bancs
- des paquets d'épaisseur plurimétrique de quartzites, grès quartzitiques et grès de tonalité claire.

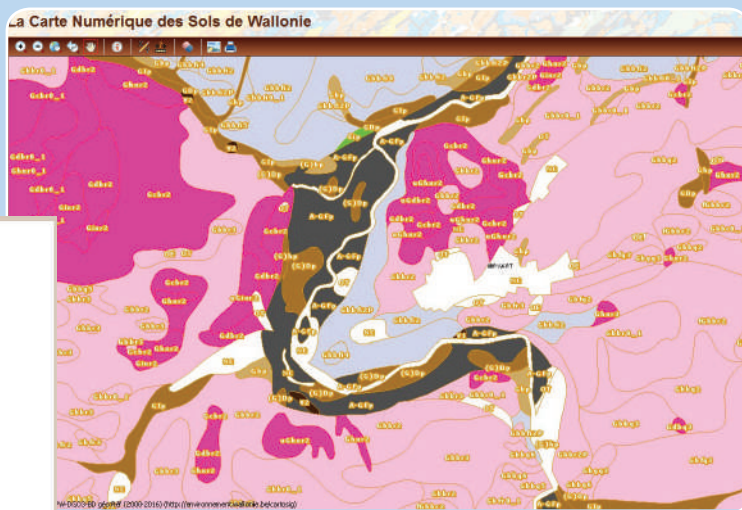
Les roches argileuses dominent, mais les quartzites et les quartzophyllades, plus résistants à l'érosion, constituant la majorité des affleurements. »



© SPW

Géologie

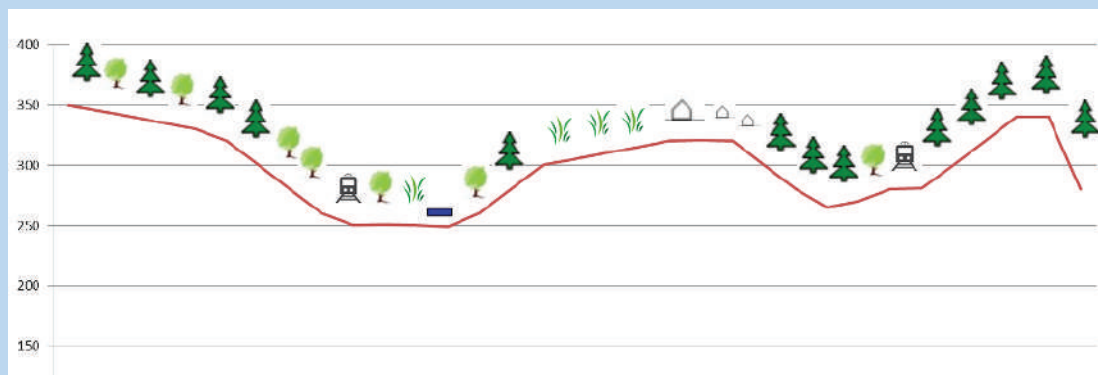
Les sols sont de nature limono-caillouteux à charge schisto-phylladeuse ou schisto-gréseuse, si leur drainage est naturel, leur composition chimique assez pauvre de par leur acidité, en fait des sols peu fertiles.



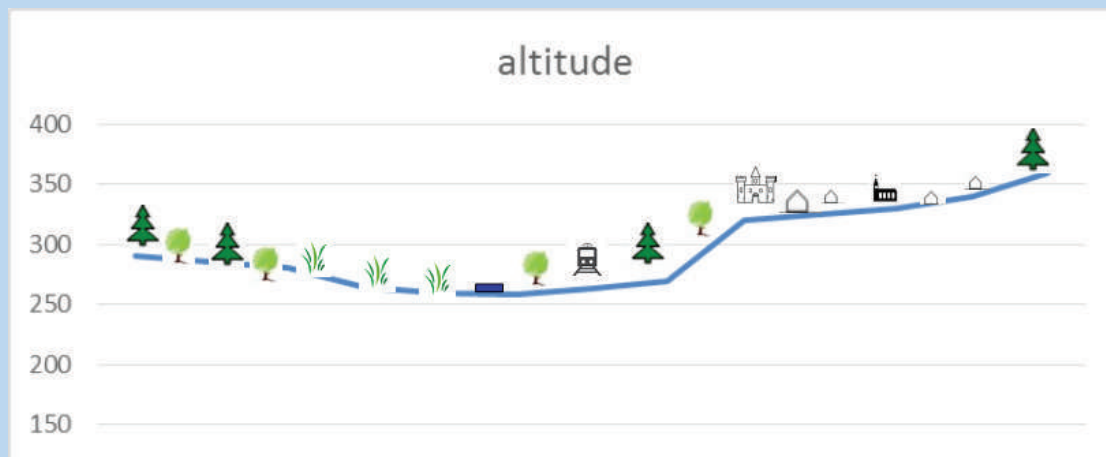
© SPW

Légende des Sols	
[Orange]	Sols limoneux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre
[Vert clair]	Sols argileux à drainage naturel favorable à impartit
[Vert foncé]	Sols argileux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre
[Jaune]	Sols limoneux peu caillouteux à drainage naturel favorable
[Orange foncé]	Sols limoneux peu caillouteux à drainage naturel principalement modéré à assez pauvre
[Bleu clair]	Sols limono-caillouteux à charge schisto-phylladeuse et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable
[Rose]	Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable
[Violet]	Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel modéré à assez pauvre
[Vert foncé]	Sols limono-caillouteux à charge schisteuse et à drainage naturel principalement favorable
[Jaune]	Sols limono-caillouteux à charge psammitique ou schisto-psammitique et à drainage naturel principalement favorable
[Bleu foncé]	Sols limono-caillouteux à charge calcaire ou contenant du calcaire et à drainage naturel quasi-exclusivement favorable
[Cyan]	Sols limono-caillouteux à charge de siltite ou de graver et de conglomérat et à drainage naturel principalement favorable
[Violet foncé]	Sols limono-caillouteux à charge de grès calcaire ou de grès argilo-calcaire et à drainage naturel favorable à impartit
[Vert clair]	Sols limono-caillouteux à charge crayeuse et à drainage naturel favorable
[Noir]	Regroupement de complexes de sols de textures différentes ou sur fortes pentes et de sols de fonds de vallons limoneux ou caillouteux
[Blanc]	Sols artificiels ou non cartographiés

- Sur les versants escarpés, on retrouve des sols limono-caillouteux à charge schisto-phylladeuse et à drainage naturel quasi-exclusivement.
- Dans le fond de vallée, les sols sont soit limoneux peu caillouteux à drainage naturel principalement modéré à assez pauvre ou un regroupement de complexes de sols de textures différentes ou sur fortes pentes et de sols de fonds de vallée limoneux ou caillouteux.
- Le plateau correspond à des sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable ou des sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel modéré à assez pauvre.

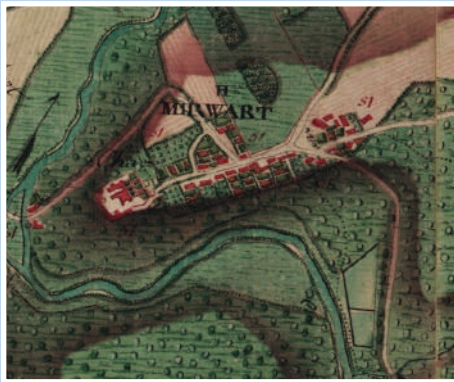


Coupe topographique NO-SE



Coupe topographique SO-NE

Interprétation : retracer la genèse du territoire



© SPW



NATIONAL GEOGRAPHISCH INSTITUUT
INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL

© Extrait des cartes IGN avec l'autorisation A3609 de l'Institut géographique national - www.ign.be



NATIONAL GEOGRAPHISCH INSTITUUT
INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL



Période traditionnelle (avant 1850)



Période industrielle (1850-1950)



Période post-industrielle (après 1950)

Premières traces du village

Mirwart est un village ancestral dont l'histoire est indissociable de celle de son château.

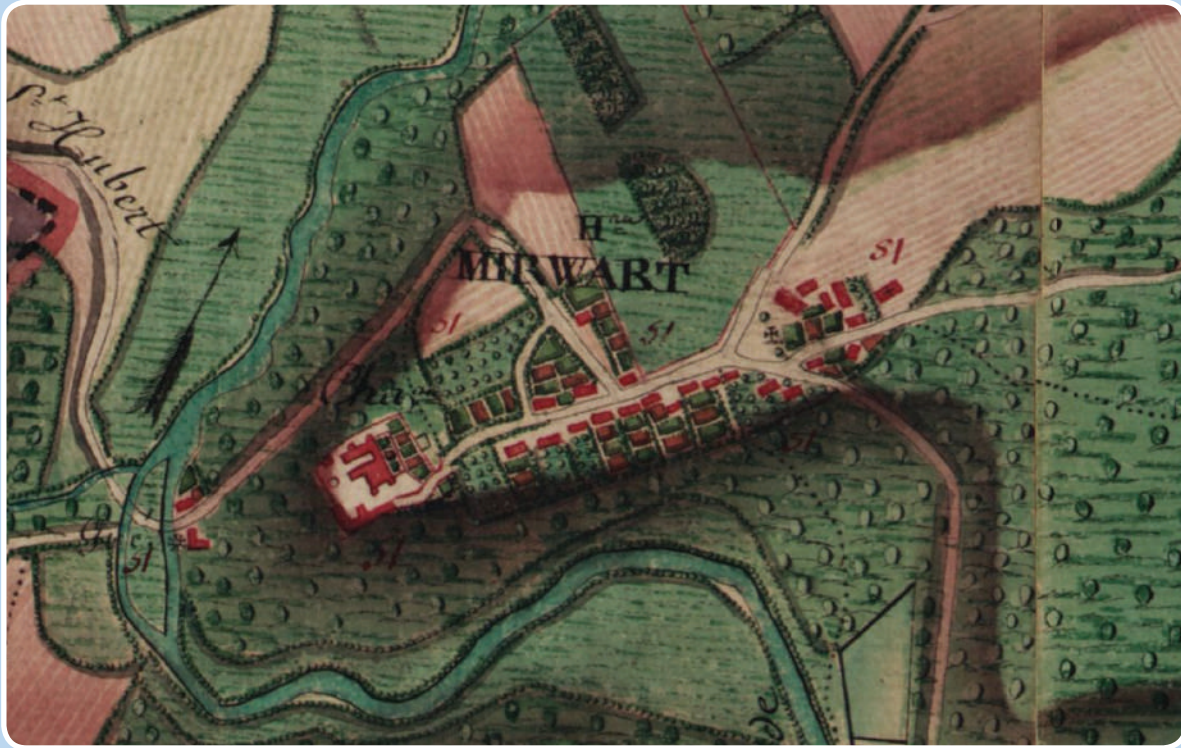
Les premières mentions du village de Mirwart, issues des Chroniques de l'abbaye de Saint-Hubert, indiquent la construction d'une première forteresse à Mirwart en 955. Sous l'impulsion de l'Abbaye de Saint-Hubert et la création d'un prieuré, le village se développe dans les siècles qui suivirent. Ainsi, de nombreuses activités fleurissent. Haut fourneau, forge d'affinage, moulin, exploitations agricoles et forestières participent à la prospérité de la région. Aux cours des 15^e et 16^e siècles, le dynamisme du village décline avec la disparition du prieuré et des activités du haut fourneau et surtout, la perte de la moitié de sa population tuée par la peste. Le 17^e siècle nous livre une des premières illustrations du village. Sur la carte, le château, la ferme et le moulin du domaine sont bien présents, idéalement situés par rapport à leurs fonctions respectives. Moins importantes dans ce cadre, les maisons villageoises sont vaguement indiquées de même que l'emplacement de l'église qui n'apparaît pas clairement.



Mirwart vers 1600

Période traditionnelle - avant 1850

La carte de Ferraris dresse la situation du village en 1777, elle est un des éléments sur lequel nous pouvons nous appuyer pour remonter le temps et comprendre la vie du village à l'époque traditionnelle :



Extrait de la carte du Cabinet des Pays-Bas autrichiens, J. de Ferraris, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1777

- Village isolé au milieu d'un vaste domaine forestier, Mirwart est un petit village d'une trentaine de maisons relié à d'autres villages par quatre chemins
- Le château s'est stratégiquement implanté sur l'éperon rocheux ce qui lui permet d'avoir une vue sur toute la vallée de La Lhomme qui, à cet endroit, forme un large méandre.
- Le village s'est développé sur un seul côté de la rue unique entre le château à l'Ouest et l'église à l'Est. Les fermes, sont petites et souvent groupées par séquence de 2 ou 3. Elles se découpent en trois cellules : un corps de logis, une petite étable et une grange, elles sont entourées de potagers et de vergers clôturés par des haies pour éviter que les animaux viennent y brouter. Au niveau de l'église, les maisons sont plus groupées. La présence d'un vaste parc entre le village et la vallée est particulière, le sigle de la carte renvoie vers un bien paroissial.

- Le moulin, situé à proximité du gué se dresse sur la rive convexe de la rivière, là où s'accumulent les sédiments transportés et légèrement en hauteur par rapport au lit mineur.
- Dans le fond de vallée, les prairies humides sont fauchées en vue d'engranger le foin pour l'hiver.
- Les cultures, principalement situées à l'Est du village et sur les versants moins escarpés permettent à la population de vivre en autosuffisance. Ces parcelles sont continûment cultivées en assolement triennal et fertilisées par le fumier, ce qui permet d'organiser la vaine pâture du troupeau commun (moutons, cochons et peu de bovins) sur les terres en jachères, ou après les récoltes mais aussi dans les forêts.
- Les forêts de feuillus sont situées sur les versants escarpés de la vallée. Celle-ci est soumise aux droits d'usage paysans pour le bois de chauffage, le bois d'œuvre pour la construction et le pâturage des troupeaux. L'écorce des chênes est également utilisée pour le tan nécessaire au tannage des peaux.



Vues anciennes



Vues actuelles

La population est essentiellement composée de laboureurs ou cultivateurs comme le montre le recensement de 1766. Ils subvenaient à leurs propres besoins. Les céréales étaient rarement vendues étant donné les rendements médiocres des terres. Le seigle et le sarrasin étaient essentiellement cultivés avec la pomme de terre. Les herdiers gardaient les troupeaux.

D'autres métiers complémentaires travaillent le bois (tourneur, charron), le cuir (tanneur, cordonnier) et la transformation des céréales (meunier).

Maisons	30
Laboureurs	29
3 ^{ème} ordre	5
Marchand	1
Charrons	2
Cordonniers	3
Maréchaux	3
Meunier	1
Tanneur	1
Tourneur	1
Noble	1
Hors d'état de gagner sa vie	1

Recensement 1766

Focus sur le moulin

Blotti dans le fond de la vallée de la Lhomme, l'ancien moulin se pose au pied de l'abrupte colline occupée par le château de Mirwart. C'est ici, à l'écart du village, que le meunier a trouvé la force motrice indispensable pour actionner les meules et moudre en farine les céréales telles que le seigle, l'avoine ou encore l'épeautre. Son origine est méconnue mais une représentation d'un moulin banal figure déjà à cet endroit sur une carte datant de l'an 1600. Propriété du seigneur, celui-ci impose son utilisation aux villageois en échange de la perception d'une redevance.

Au cours des siècles, le moulin va subir diverses transformations tout en gardant son emplacement initial. De nouveaux équipements vont progressivement s'ajouter afin de moderniser les machineries jusqu'à la cessation de toute activité au lendemain de la première guerre mondiale. La Province du Luxembourg en fait l'acquisition en 1951 pour le rénover et lui offrir une nouvelle affectation.



Copyright kikirpa



Depuis la rue, l'ancien moulin s'inscrit dans un large espace végétal relevé de touches minérales. Il arbore une silhouette compacte, couverte d'une imposante toiture d'ardoises à croupe unique. Des ouvertures à encadrements en bois agrémentent la maçonnerie de grès plusieurs fois modifiée au cours du temps. La partie la plus ancienne, qui abritait les machineries, se situe à droite de la bâtisse.

C'est d'ailleurs au mur pignon droit que se dressait jadis la roue en bois. Aujourd'hui, quelques traces des activités de l'ancien moulin sont encore perceptibles. Le bief de dérivation et la retenue d'eau, établie contre le bâtiment, en constituent les principaux témoins.

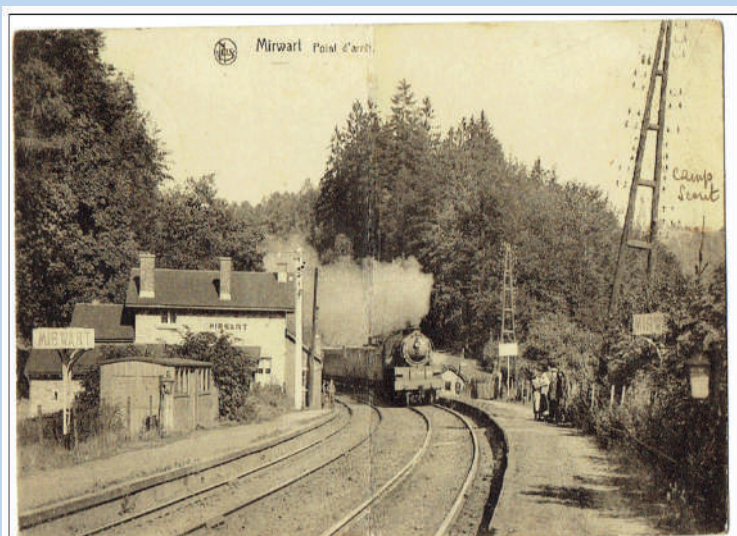
Époque industrielle - de 1850 à 1950

Mirwart est marqué au 19e siècle par deux grands changements :

- l'arrivée du train à Mirwart (27 octobre 1858);
- Mirwart devient en 1877 une commune distincte;

La structure linéaire du village est maintenue et les nouvelles constructions, de type habitations manouvrières se construisent à l'Est avec un développement du réseau viaire.

La population du village est à son maximum en 1905 avec 363 habitants, les exploitations agricoles tout comme le chemin de fer demandant de la main d'œuvre, le village voit de nouveaux habitants s'installer.



Parmi les bâtiments emblématiques de cette époque, l'ancienne école des filles montre de hautes fenêtres pour laisser entrer la lumière. Le village compte jusque 3 écoles communales dont on trouve encore des traces dans la composition architecturale des ouvertures de ces bâtiments.



Dans l'axe de la rue principale, l'église Saint-Roch déploie son parvis en direction du château de Mirwart situé à l'autre extrémité. Pouvoir spirituel et temporel se font ainsi face et rivalisent dans le paysage par la hauteur des tours et du clocher. De style néo-gothique, l'édifice fut bâti en 1869 en remplacement d'une autre église, elle-même construite à la place d'une chapelle plus ancienne encore. A l'origine, il y eut même un prieuré relevant de l'Abbaye de Saint-Hubert toute proche. Celui-ci disparut dans le courant du 16^e siècle.

Ceinturée par le mur du cimetière, l'église se pare de moellons de grès au niveau de la nef et du chœur tandis que la façade et la tour s'élèvent en pierres calcaires taillées. Cette différence de traitement et d'appareillage traduit la volonté du maître de l'ouvrage de magnifier l'entrée du lieu où se rassemble la communauté chrétienne villageoise. Les baies géminées du clocher, les ancres en fer forgé, les contreforts calcaires des bas-côtés ainsi que la composition des vitraux participent à cette attention ornementale.

A l'intérieur subsistent du mobilier généralement néo-gothique (1872-1877), un autel sculpté par Jean Willaume (1985) ainsi qu'une dalle funéraire armoriée en marbre de G.-F. de Smackers (1725) et en grès de J. Thiry (1773), anciens seigneurs de Mirwart.

Proche du château, une ferme, dont les origines sont méconnues mais le corps de logis, ancré au sud, date de la deuxième moitié du 19^e siècle. La ferme en quadrilatère répond à trois grandes fonctions : habitation, stockage des céréales et maintien saisonnier du bétail dans un espace clos. Tous les bâtiments regroupant ces activités se répartissent savamment autour de la cour.



Le logis se positionne de manière à surveiller l'accès à la cour et aux dépendances. La grange ne jouxte pas directement le logis afin d'éviter la propagation d'un éventuel incendie entre les deux constructions. Aussi, la cour est couverte de dalles de pierre qui facilitent les déplacements vers les dépendances et la circulation du charroi à l'intérieur de la ferme. En son milieu, elle est occupée par un espace qui sert de stockage pour le fumier.

Les fermes en quadrilatère sont plus rares dans le paysage ardennais au vu de la moindre qualité des sols. Leur position souvent excentrique s'explique par la nécessité d'être au plus proche de leurs terres de culture ou de leur véritable propriétaire. La séparation des bâtiments aux fonctions différentes correspond à un besoin accru de stockage faisant suite à l'évolution des techniques agricoles permettant un meilleur rendement mais aussi à un souci d'hygiénisme où les animaux ne sont plus abrités juste à côté du corps de logis afin d'éviter la transmission de maladies.

Village de clairière, le développement des cultures est resté faible malgré l'évolution des techniques d'aménagement du sol par la chaux. Ces espaces se situent aux meilleurs endroits : exposition au soleil et pentes plus douces.

La forêt reste prédominante et son exploitation est facilitée par l'arrivée du train qui permet d'exporter le bois vers les cités industrielles qui en ont besoin pour leurs usines.



© Extrait des cartes IGN avec l'autorisation A3609 de l'Institut géographique national – www.ign.be

Focus sur la glacière

C'est au coeur de la vaste forêt du domaine provincial de Mirwart qu'une étrange construction semi-enterrée prend place à quelques pas de l'étang Saint-Roch. Elle nous replonge dans l'histoire d'un surprenant patrimoine industriel, à l'époque des congélateurs à l'ancienne. Creusée à partir de 1860, cette vaste cavité permettait jadis de préserver la glace naturelle jusqu'aux beaux jours, sous la forme de blocs découpés à la scie sur l'étang voisin durant l'hiver.



La conservation d'aliments était le principal usage de la glacière. Les châtelains de Mirwart possédaient d'ailleurs une glacière intermédiaire sous le château. Diverses astuces offrent une excellente isolation et le maintien d'une température suffisamment basse. Un mélange de plusieurs matériaux (briques et pierres, terre, charbon de bois, sable et ardoises naturelles) isole soigneusement la construction tandis qu'un talus recouvre la partie supérieure de la glacière. Un sas à trois portes successives, orienté au nord-est pour éviter les rayons directs du soleil, assure également le maintien d'une température stable. Enfin, l'ombrage des arbres environnants protègent la glacière du soleil durant la belle saison. A la fin du 19^e siècle, l'invention de procédés de fabrication de glace artificielle rend les glacières obsolètes. Restauré en 1973 par les ouvriers du domaine provincial, la glacière fait désormais le bonheur des chauves-souris qui profitent de son climat frais et humide pour leur hibernation. Elle est reconnue comme Cavité Souterraine d'Intérêt Scientifique (CSIS).

Période post-industrielle (après 1950)

Faits marquants :

1951 : rachat du château de Mirwart par la province de Luxembourg et création de la pisciculture.

1978 : classement du château par la Région wallonne.

2017 : rénovation du château.

En 1951, la Province de Luxembourg achète le château et ses propriétés soit plus de 1350Ha.

Le Vieux Moulin et le pré des Forges ainsi que les 4 campings équipés accueilleront les mouvements de jeunesse pendant leurs camps d'été. Au sein du village, la Province développera un centre d'hébergement et de formations liées à l'éducation (éducateur spécialisé, moniteur de centres de vacances, formations continuées au psychosocial,...). En 2016, ces différents bâtiments sont reconvertis en un centre d'hébergement pour l'accueil de jeunes en supervision de l'ASBL « L'Aube ».



Centre aide à la jeunesse

Le domaine forestier sera l'objet de développements économiques, avec la création de la pisciculture, et touristiques (randonnées pédestres, mise en valeur de l'ancien haut fourneau de Masserote, événements sportifs...) sans compter l'exploitation forestière et les enjeux environnementaux.

Les nouvelles constructions se développent à l'extérieur du noyau villageois. Un développement exogène, représentatif d'un tournant dans la manière d'habiter suite à la démocratisation de la voiture et l'augmentation des déplacements, l'évolution de la structure familiale (demande de petits logements, structure familiale plus élargie).

Dans un contexte paysager, l'habitat résidentiel devient plus individualiste (villas quatre façades), chacun cherche à se démarquer en utilisant des matériaux et des formes en rupture avec l'habitat traditionnel mais aussi plus dévoreur d'espace lié au désir de confort : ajout de pièces, agrandissement des fenêtres, ces dernières marquent aussi une évolution par des lignes horizontales dominantes.



Les exploitations agricoles prennent aussi place à l'extérieur du village suite à la mécanisation de l'agriculture et la nécessité de bâtiments pouvant abriter les engins de plus en plus imposants. Le nombre d'exploitations agricoles ne cesse de diminuer. Cette évolution se marque dans le paysage où le nombre de surfaces cultivées a nettement diminué, les prairies permanentes devenant dominantes entre les zones forestières où les forêts de conifères sont également plus présentes.



Le village de Mirwart évolue donc en fonction de trois éléments :

- Extension liée au développement touristique
- Extension liée au développement résidentiel
- Extension liée au développement des infrastructures provinciales.

Et demain ?

Sur le plan de secteur approuvé en 1979, Mirwart présente deux périmètres en surimpression des zones d'affectation, le Périmètre d'Intérêts Culturel Historique et Esthétique sur le village et plus largement un Périmètre d'Intérêt Paysager

La zone d'habitat à caractère rural est largement linéaire suivant les extensions de l'habitat d'après-guerre, entourée de zones agricoles (jaune) et de zones forestières (vert) très largement majoritaires.

Il possède également deux zones d'ampleur plus limitée :

- une zone Z.A.C.C. – Zone d'Aménagement Communal Concerté. Il s'agit d'une « zone réserve foncière » qui suite à un accord communal pourrait se voir attribuer la dénomination de zone d'habitat à caractère rural et ainsi autoriser la construction d'habitations,
- Une zone réservée aux Services publics et équipements communautaires (en bleu clair). Elle correspond aux différentes parcelles occupées par la province du Luxembourg.



1. Enjeux paysagers et environnementaux

- Préservation des percées paysagères soulignée par le PIP
- Intégration paysagère des nouvelles constructions
- Maintien de la valeur identitaire et paysagère liée à la vaste forêt de Saint-Hubert et la vallée de la Lhomme
- Prépondérance des plantations d'essences locales
- Valorisation des prairies alluviales (Réserve naturelle du Pré des forges – souvenirs activités pré-industrielle et site Natura 2000 Vallée de la Lomme entre Mirwart et Grunpont) - menace d'embroussaillage et d'invasion espèces exotiques comme « Impatiens glandulifera » ou l'écrevisse américaine.



2. Enjeux urbanistiques

- Disponibilité foncière : Entrée de village et ZACC.
- Limitation de l'étalement urbain
- Maintien de la structure villageoise village-rue (ZACC).
- Aménagement des espaces publics : aménagement de la place dans le haut du village.



3. Enjeux architecturaux et patrimoniaux

- Intégration architecturale des nouvelles constructions, typologie traditionnelle en cœur de village.
- Architecture intégrant la performance énergétique (matériaux, source d'énergie)
- Sauvegarde des séquences patrimoniales et du patrimoine monumental (future affectation du château); souligné par le PICHE.
- Préservation des qualités patrimoniales lors de projet de rénovation.
- Rénovation du château
- Avenir des équipements provinciaux et des espaces limitrophes.



Bibliographie - sources

- « Atlas des Paysages de Wallonie : L'Ardenne centrale, La Thiérache », Collectif CPDT, 2014
- Emmanuel Brutsaert et Johan de Meester, « Histoire et patrimoine des communes de Belgique » : province du Luxembourg», Editions Racine, 2009
- Georges Pecheur, « Mirwart en Ardenne XIXe - XXe S. Un village humilié », Weyrich édition, 2002
- Georges Pecheur et les superbes collections de Jules Bay, « Saint-Hubert et ses villages, images d'une Ardenne fière, industrielle, authentique XIX et XXe S. », Musée en Piconrue, 2010
- Jean-Jacques Jaspers, « Le nouveau dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles », Editions Racine, 2011
- Emile Tandel, Les communes Luxembourgeoises, Arrondissement de Neufchâteau, Tome VI, Musée En Piconrue, réédition 2001
- « Le patrimoine monumental de la Belgique volume 14 : province du Luxembourg, arrondissement de Neufchâteau », Ministère de la Communauté française, 1989
- « Le règlement général sur les bâtisses en site rural, pourquoi ? Comment ? », Ministère de la Région wallonne, 1996
- « Les matériaux dans le Règlement général sur les bâtisses en site rural », Ministère de la Région wallonne, 2007
- « Parcours au travers des Patrimoines dans les Plus Beaux Villages de Wallonie – Mirwart », PBVW, 2016
- « Règlement général sur les bâtisses en site rural : l'Ardenne », Ministère de la Région wallonne, 1997

Sites internet :

- <http://www.saint-hubert.be/>
- <http://geoportail.wallonie.be>

